



**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance d'une autorisation  
environnementale pour le projet de création d'une centrale hydroélectrique sur la Credogne  
sur les communes de Châteldon et de Saint-Victor-Montvianeix**

Une enquête publique est ouverte **du mardi 8 mars 2022 à 10 h au vendredi 8 avril 2022 à 12 h** sur le projet de création d'une centrale hydroélectrique sur la Credogne sur les communes de Châteldon et de Saint-Victor-Montvianeix.

Le projet consiste en la création d'une centrale hydroélectrique, d'une puissance maximale brute de 290 KW, dérivant un débit maximal de 1.0 m<sup>3</sup>/s pour une chute brute de 29,52 m.  
Le projet sera associé à la création d'une prise d'eau ichtyocompatible, la mise en place d'une conduite forcée enterrée ainsi que plusieurs mesures d'accompagnement.

Les éléments constitutifs du dossier comprenant notamment une étude d'impact, son résumé non technique, les avis des services consultés ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public, en mairies de Châteldon et de Saint-Victor-Montvianeix pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture des locaux soit :

- **à la mairie de Châteldon (siège de l'enquête) du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h**
- **à la mairie de Saint-Victor-Montvianeix le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17h**

Le présent avis, l'arrêté d'ouverture d'enquête seront publiés sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme à la rubrique :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/creation-centrale-hydroelectrique-sur-le-credogne-a9177.html>

M. Annick DE OLIVEIRA, attaché principal d'administration en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il recevra les observations du public (**dans le respect des mesures barrières pour faire face à l'épidémie de Covid 19**) :

**à la mairie de Châteldon aux jours et heures ci-après :**

- **mardi 8 mars 2022 de 10 h à 12 h**
- **vendredi 18 mars 2022 de 10 h à 12 h**
- **mercredi 30 mars 2022 de 10 h à 12 h**
- **vendredi 8 avril 2022 de 10 h à 12 h**

**à la mairie de Saint-Victor-Montvianeix le :**

- **jeudi 24 mars 2022 de 10 h à 12 h**

Les observations pourront être formulées selon les modalités suivantes :

- en les consignants sur le registre ouvert à cet effet en mairie,
- en les exprimant directement et oralement au commissaire-enquêteur pendant ses permanences,
- par correspondance, au commissaire-enquêteur, à la mairie de Châteldon (siège de l'enquête) où elles seront annexées au registre d'enquête,
- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr)

Les observations transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées est :

M. Jacques FIAT – 06 83 31 32 66 - [jacques\\_fiat@yahoo.fr](mailto:jacques_fiat@yahoo.fr)

A la fin de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur en mairies de Châteldon et de Saint-Victor-Montvianeix, ou sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme.

A l'issue de la procédure, la demande donnera lieu à une décision d'autorisation assortie de prescriptions ou de refus, prise par arrêté du préfet du Puy-de-Dôme.